



# L'après-NDDL : la Région met la pression sur l'État

Depuis le retrait du projet d'aéroport, le Parlement des territoires planche sur les compensations promises par le Premier ministre. Il a rendu sa copie hier. Sans excès de confiance.

## Repères

Les demandes de compensation liées à l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes ont été adoptées lundi, dans l'hémicycle de la Région. Elles forment le projet de Contrat d'avenir élaboré par le Parlement des territoires, qui va désormais être transmis à Matignon. Le Premier ministre est attendu en Pays de la Loire avant la mi-juillet, pour y apporter de premières réponses. Lesquelles et pour quelles échéances ? Sur ce sujet, le vent n'est pas à l'optimisme si l'on s'en tient au ton ostensiblement offensif des débats d'hier.

## Un « Parlement » pour rebondir « Après le choc et la trahison, l'heure n'est plus à ressasser le passé mais à écrire nous-mêmes l'avenir de notre région », a déclaré hier Christelle Morançais, la présidente de Région, pour rappeler l'état d'esprit sur lequel s'était fondée l'installation du Parlement des territoires, le 12 février, sitôt l'annonce de l'abandon du projet le 17 janvier. Parmi les membres de ce parlement, dont c'était donc la 2<sup>e</sup> session, les vice-présidents du conseil régional, les présidents de groupes, les maires, présidents de départements, de communautés urbaines, de communautés d'agglomération et des chambres consulaires, des universitaires, des chercheurs...

**Les quatre piliers du contrat**  
Le contrat d'avenir validé hier se décline en quatre grandes thématiques. En priorité, maintenir l'attractivité des Pays de la Loire en améliorant son accessibilité : par des travaux aéroportuaires (à Nantes-Atlantique), ferroviaires (liaison avec Paris), routiers (nouveau franchissement de la Loire), mais aussi portuaires avec le grand port de Nantes - Saint-Nazaire. La Région attend aussi d'être épaulée sur l'économie de la connais-



Seconde session du Parlement des territoires, hier dans l'hémicycle de la Région à Nantes.

sance (université et recherche), la transition numérique (téléphonie mobile et très haut débit), la transition écologique et énergétique (la centrale de Cordemais notamment).

## L'unité (presque) totale

Dans les négociations qui vont débiter entre la Région et Matignon, pour une conclusion espérée fin 2018, l'un

des meilleurs atouts à faire valoir sera probablement l'union sacrée autour de ce projet. Les oppositions socialiste et écologiste s'abstiennent en y apportant un bémol. Eric Thouzeau estime que cette « longue liste de propositions le plus souvent justes et pertinentes, mais jamais hiérarchisées » créera « demain beaucoup de déceptions. » Franck Ni-

colon (Écologiste et Citoyen) pointe lui aussi « un catalogue de projets non prioritaires et préférerait « mettre l'accent sur les projets autour des mobilités et des infrastructures de transports dans la Région. » Plusieurs élus ont par ailleurs noté, pour la déplorer, l'absence de la préfète et représentante de l'État.

Jean DELAVAUD.

## L'urgence, le doute, le choc

### Le débat

**Bruno Retailleau**, sénateur LR de Vendée « ne demande pas à l'État de dimensionner Nantes-Atlantique pour 9 millions de passagers 2030, car c'est déjà demain. Mais bien plus, pour le siècle à venir. » Il doute : « Avec la rupture du contrat Vinci on voit bien que d'ici à cinq ans, il n'y aura pas de commencement des travaux. »

**Philippe Grosvalet**, président du conseil départemental de Vendée, est « extrêmement choqué que

le Président de la République ait choisi la Bretagne pour les premières annonces sur NDDL [...] J'attends avec impatience ce que le Premier ministre apportera comme confirmation aux engagements qu'il a pris. Je suis très inquiet. Nous devons demander des engagements fermes. »

**Johanna Roland**, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole : « Toutes les questions restent en suspens ». Elle incite à « un rapport de force en termes de calendrier. Nous avons besoin de clarté [...]. Ne laissons jamais opposer la

protection de la population et le développement économique. L'État doit prendre en charge à 100 % les travaux d'insonorisations. » Elle se déclare « défavorable à l'interdiction des vols de nuit à Nantes Atlantique. Ce serait un mauvais signal ».

**Christelle Morançais**, au sujet du réaménagement de Nantes Atlantique et des nuisances sonores : « Sur toutes ces urgences, l'État n'est toujours pas au rendez-vous. [...] Le Premier ministre doit assumer et s'expliquer, nous dire comment il compte tenir ses engagements et quel est son plan. »